



Fédération
des CPAS



Evaluation des 10 ans de la convention-cadre CPAS-Forem- Région Wallonne

6 juillet 2016

Déclaration de Politique Régionale

*« Le Gouvernement entend veiller à ce que la convention-cadre entre le Forem et les CPAS soit revue, notamment en vue de mieux **identifier et orienter** les personnes vers le dispositif le plus adapté à chaque situation personnelle »*



La convention-cadre, c'est:

Une double dynamique territoriale articulée autour

- d'un comité d'accompagnement régional,
- d'un comité de suivi au niveau local.
- Et, sur le terrain au cœur de partenariats d'action regroupant le Forem, plusieurs CPAS et d'autres acteurs provenant d'horizons multiples, mais tous renforçant la richesse du partenariat local.



10 ans de convention-cadre, c'est

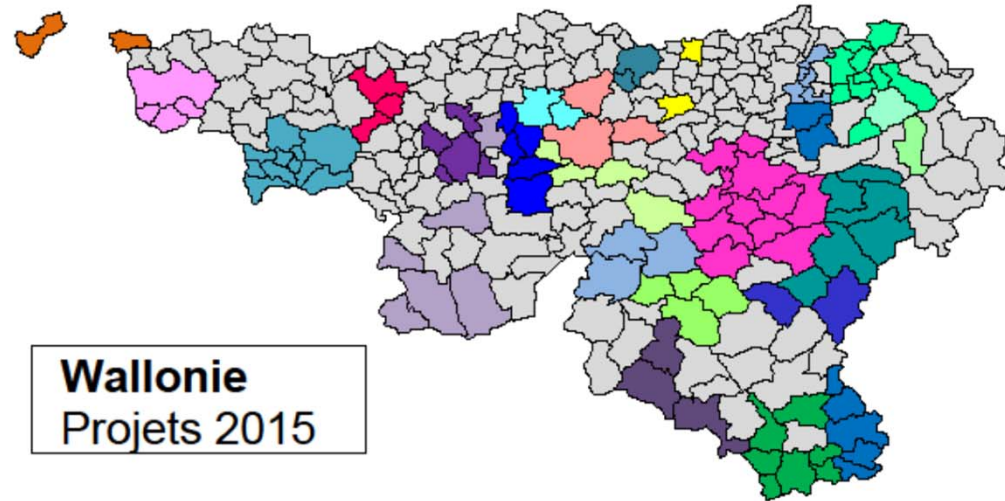
- 231 projets (y compris les reconductions)
- 115 CPAS différents, partenaire et/ou porteur
- plus de 70 partenaires issus des secteurs marchand et non marchand
- plus de 10.000 stagiaires dont plus de 4.000 sous contrat Forem
- plus de 4.600.000 d'euros sur 10 ans



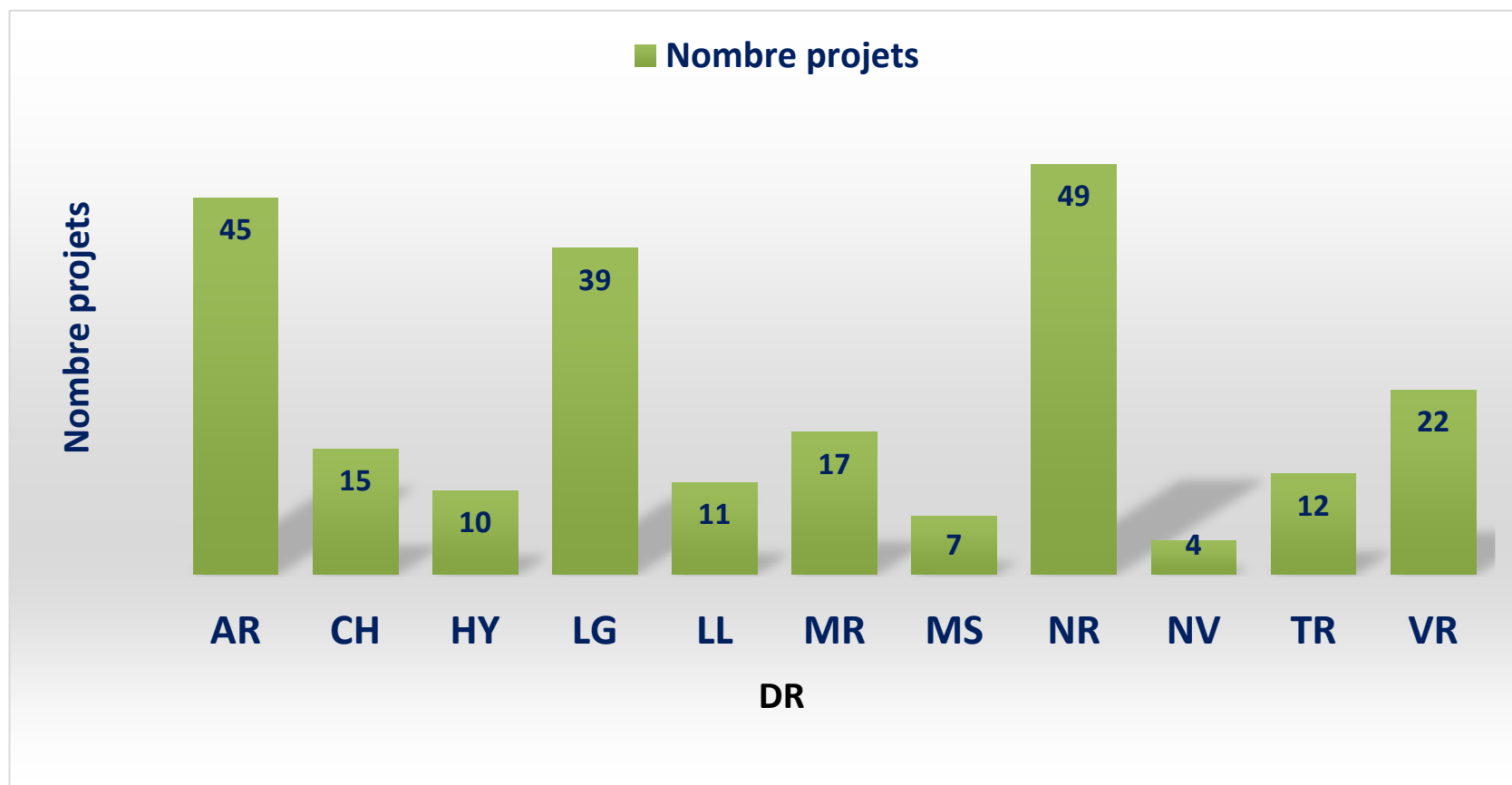
La convention-cadre, ce sont:

- Des actions de **remobilisation et de socialisation**
- Des actions d'**orientation**
- Des actions de **recherche active d'emploi**

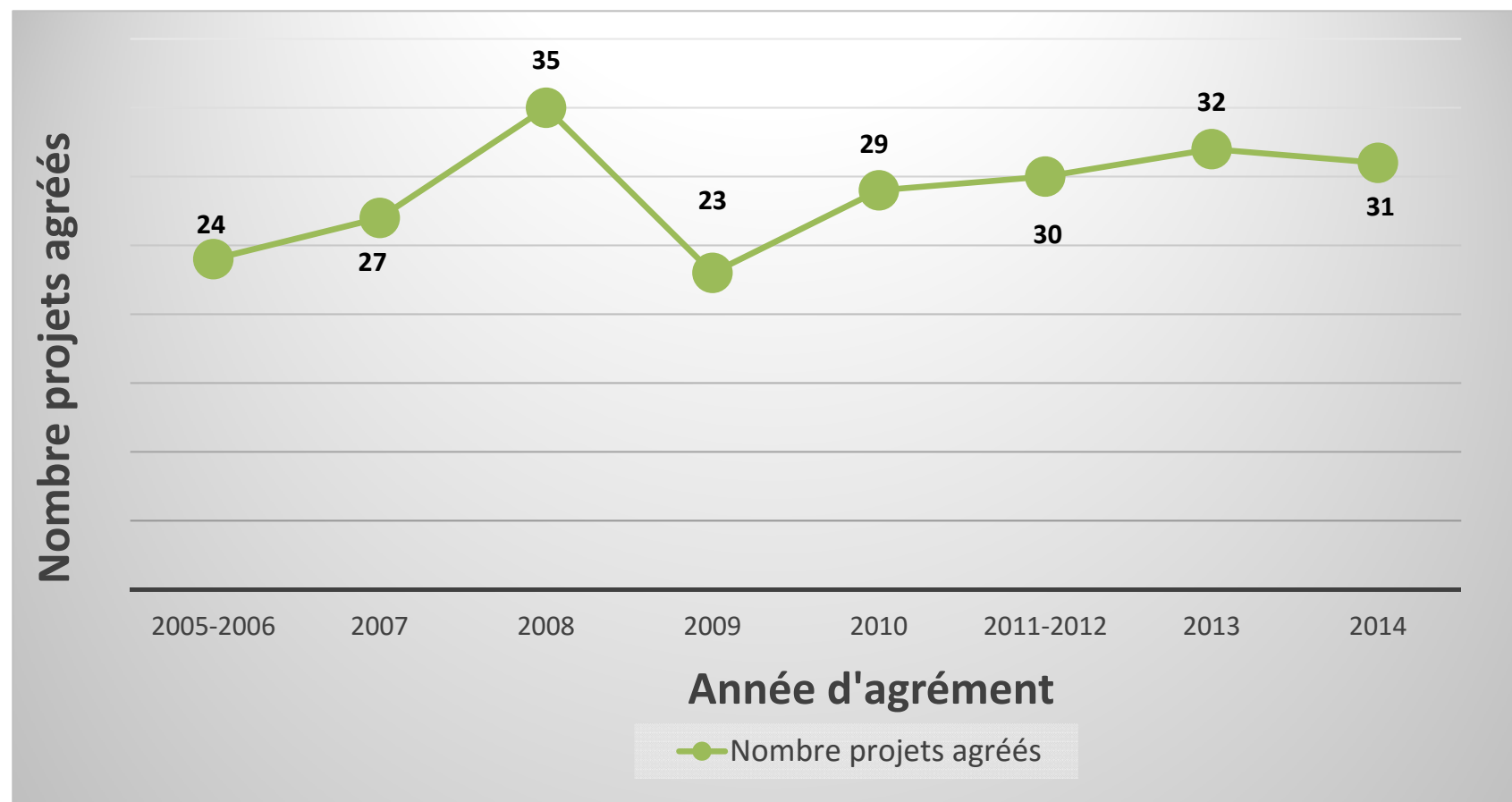
Cartographie des CPAS partenaires en 2015



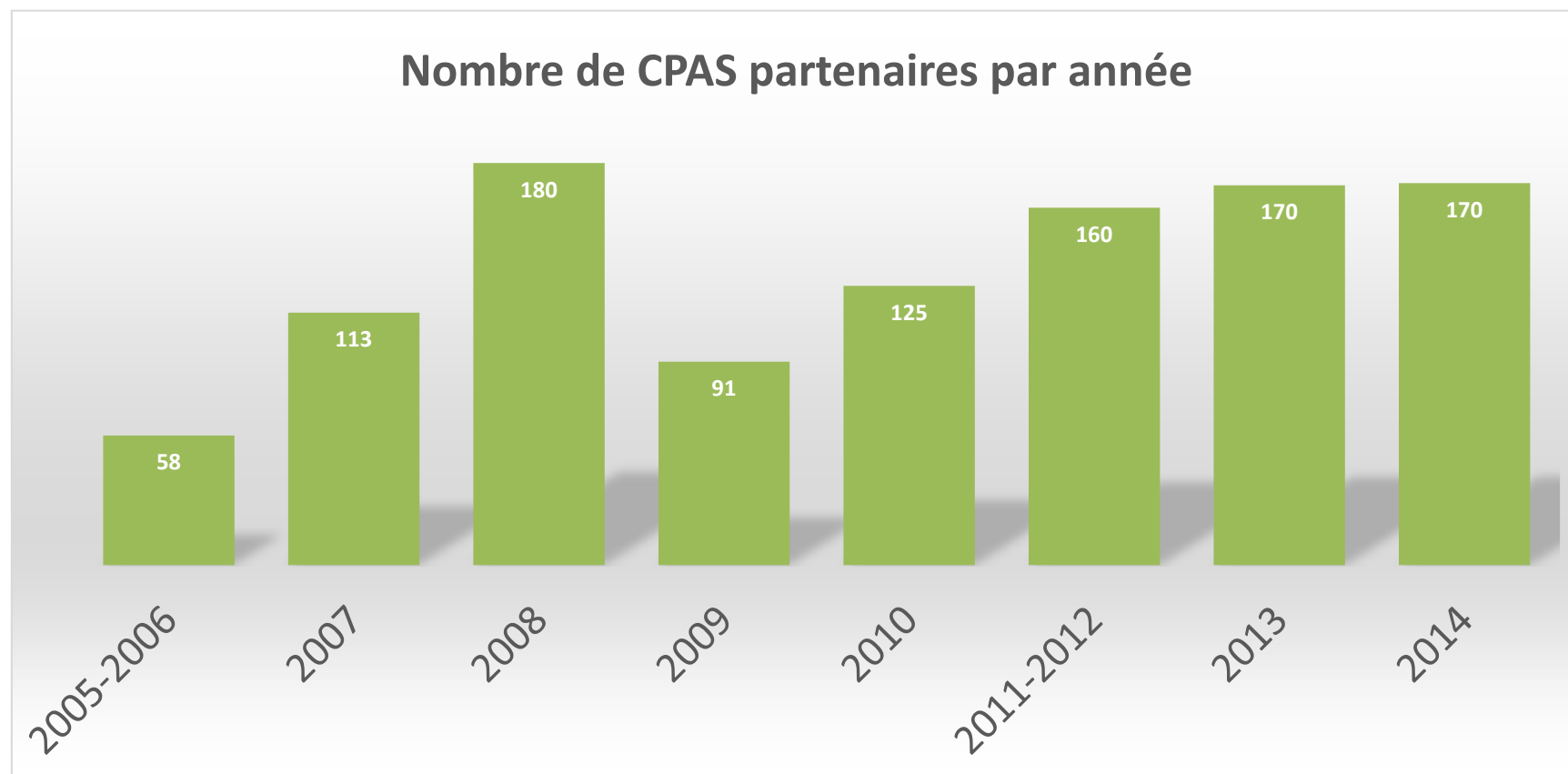
Répartition tous projets de 2005 à 2014 par direction régionale



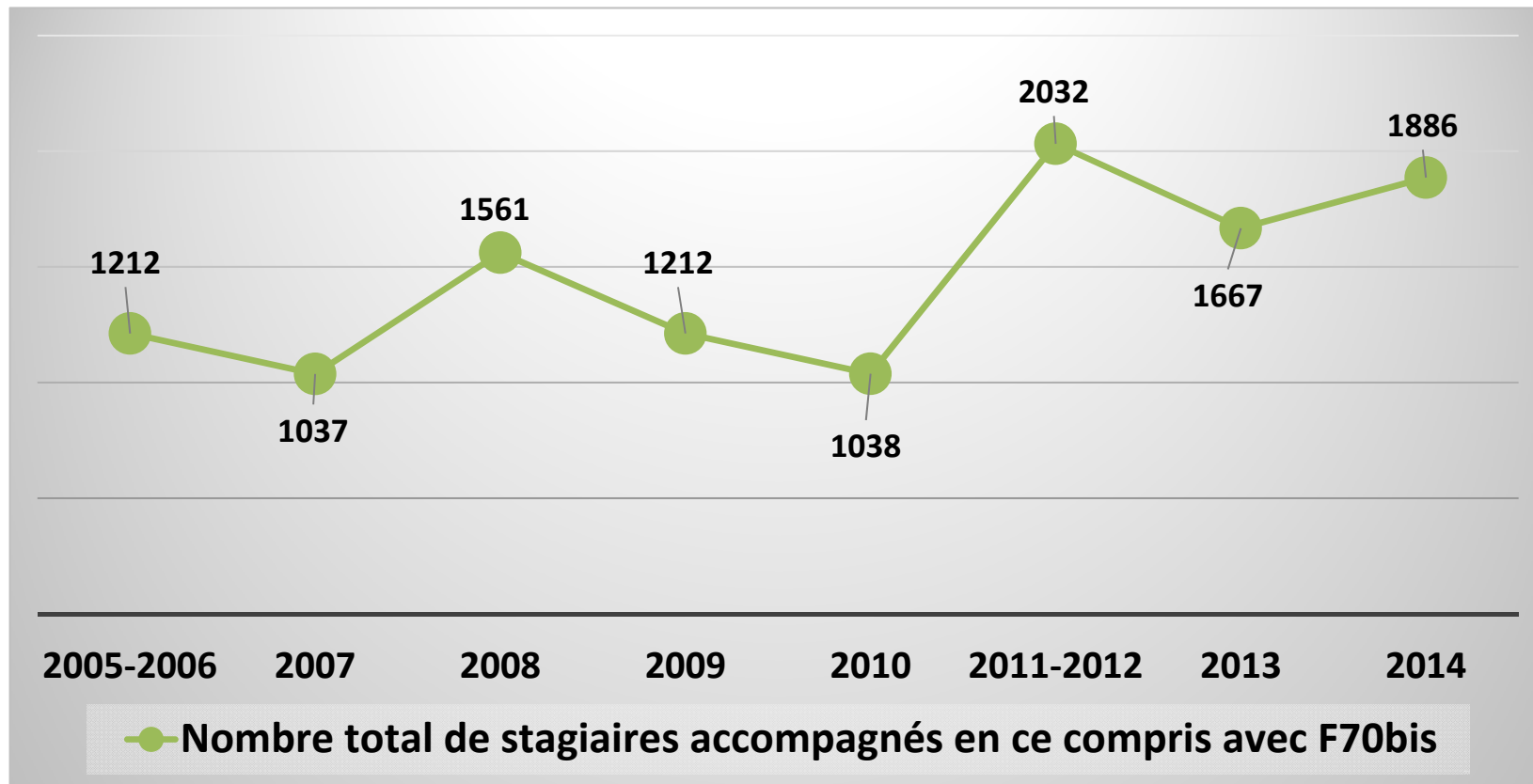
Répartition des projets par année d'agrément de 2005 à 2014



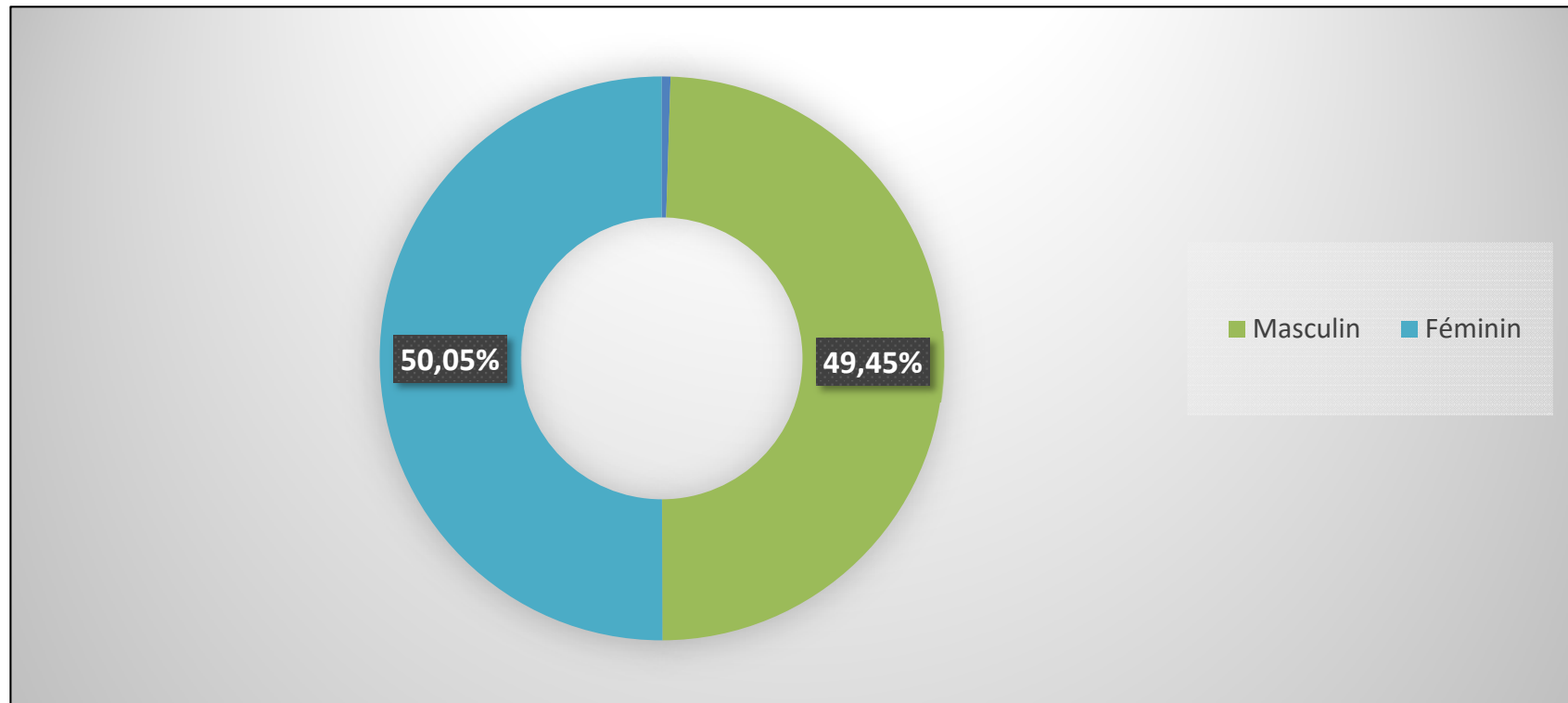
Evolution graphique du nombre de CPAS concernés



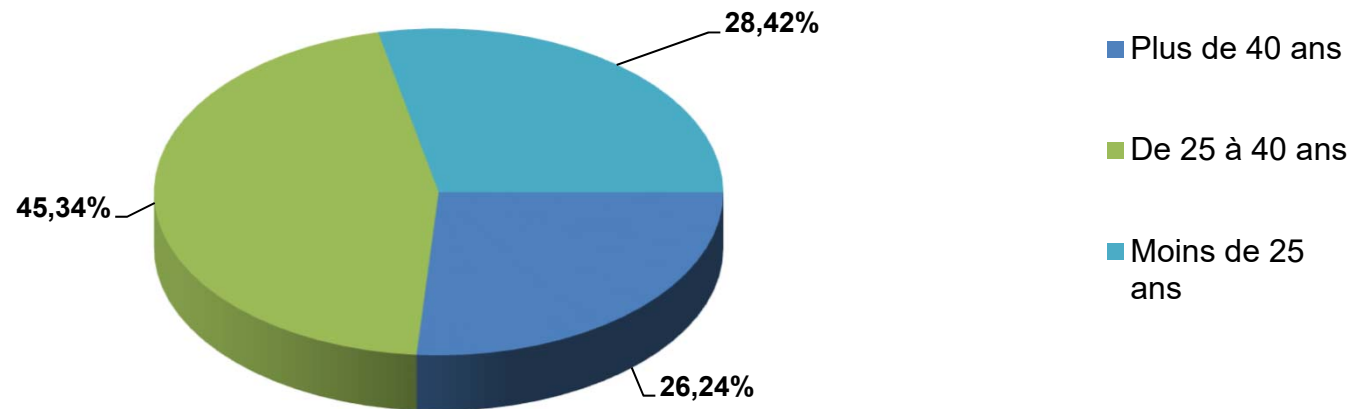
Répartition des bénéficiaires par année



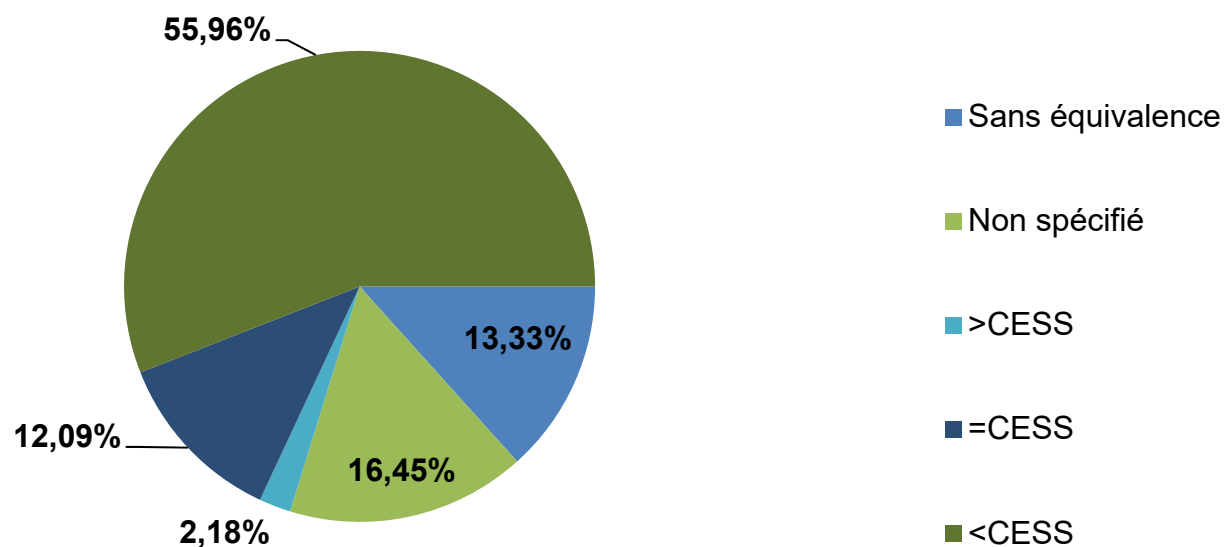
Répartition par genre des bénéficiaires sous contrat F70bis de 2005 à 2014



Répartition des bénéficiaires par âge



Répartition par niveau d'études des bénéficiaires sous contrat F70bis de 2005 à 2014



Job coach – Agent d’insertion (APE)

Plan stratégique « inclusion sociale » - bénéficiaires du revenu d’intégration sociale en relation avec le marché du travail.

- Appui sur les « services d’insertion » existants ou à créer en commun

Missions du jobcoach:

- Définition de l’objectif professionnel,
- lien référent,
- prospection entreprise,
- suivi dans l’emploi
- +/- 20 bénéficiaires /an



Job coach – Agent d’insertion (APE)

- 30 postes - 7 points APE/ETP – 607.000€/an PM2.vert
- Liant entre les autres mesures « emploi », pérennisation de l’action, lien entre les acteurs de terrain, mise en place, le maintien et l’intégration du service « insertion » du CPAS, Insertion dans l’emploi



PROACTION

- Partenaires: Forem et CPAS
- Action: Accompagnement attentif et intensif vers et dans l'emploi
- Public: fin contrats art. 60 et 61
- Comment? Plans d'accompagnements individuels et individualisés qui tiennent compte des besoins du public
- Plus-value: + qu'un interface, un échange de culture



Insertion à l'emploi pour les bénéficiaires sous convention de stage Forem pour les projets agréés de 2005 à 2012

- Taux d'insertion à l'emploi 6 mois après la fin de l'action:

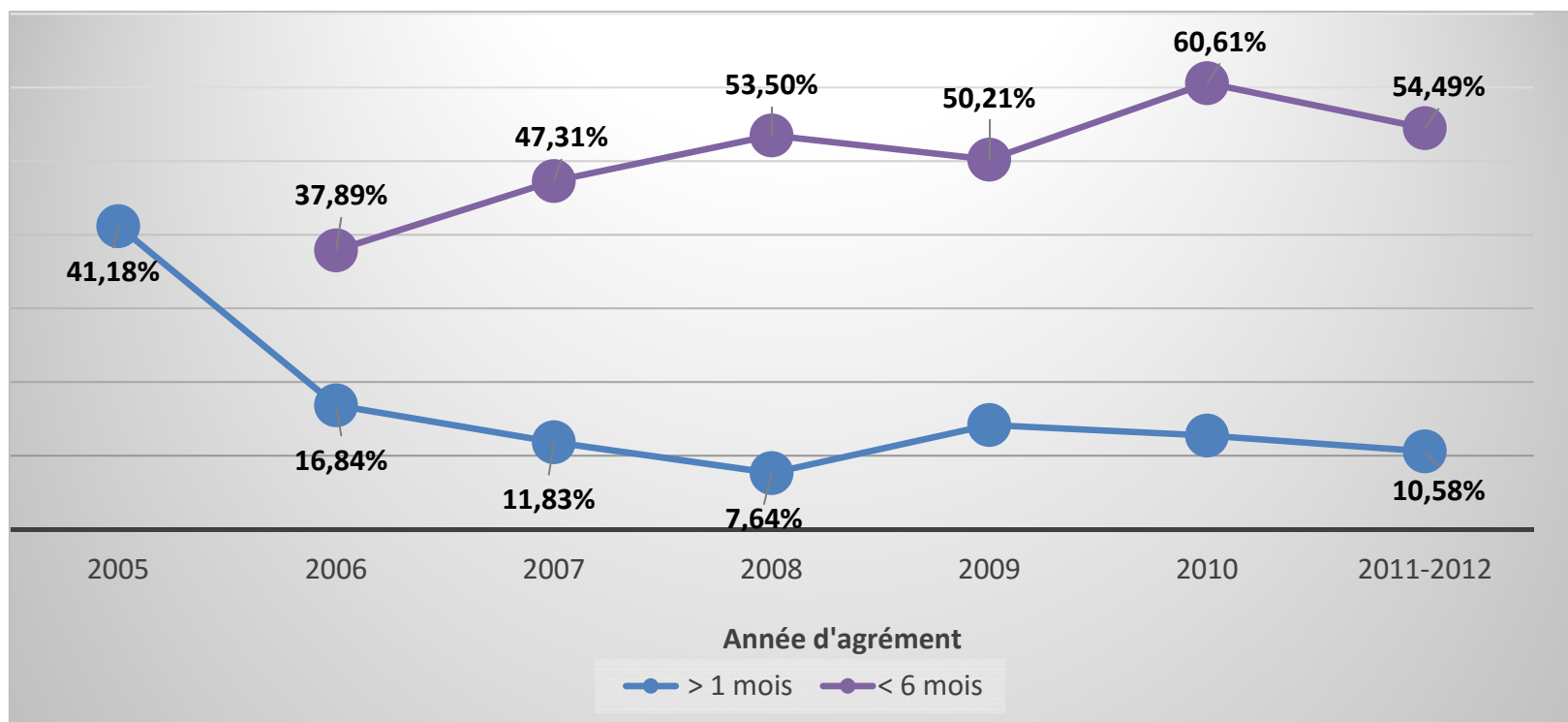
44% soit 1.332 personnes dont plus de 51% s'y maintiendront plus de 6 mois, soit 685 personnes

- Taux d'insertion à l'emploi 12 mois après la fin de l'action:

54 % soit 1.630 personnes



Maintien dans l'emploi des bénéficiaires sous convention de stage Forem pour les projets agréés de 2005 à 2012



Une nouvelle convention,
De nouveaux projets,
De nouveaux partenariats.....



Merci pour votre collaboration !

